

Questions orales

les dépenses de 150 000 \$ ont été accordées sans le moindre appel d'offres? Pourquoi?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je ne sais pas à quel contrat le député fait allusion.

Une voix: Les ordinateurs.

M. Andre: Le député devrait me laisser répondre à la question. Voici comment les choses se passent. Le gouvernement fait un appel d'offres général en fonction de ses besoins globaux, accepte l'offre la plus intéressante et achète les ordinateurs au fur et à mesure de ses besoins.

Il y a donc eu un appel d'offres général pour l'achat d'ordinateurs dont le MDN se servira en fonction de ses besoins. Certains de ces ordinateurs seront prêtés à la commission pour la durée de l'enquête, après quoi le MDN en reprendra possession pour ses besoins propres. Ces ordinateurs n'ont pas été achetés expressément pour la commission. L'achat en question ne contrevient pas aux lignes directrices du Conseil du Trésor.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Communications.

J'ai ici une lettre adressée au ministre et datée du 21 mai 1993, dans laquelle le président de la Société Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, affirme que les compressions budgétaires annoncées à l'égard de Radio-Canada dans le budget d'avril «compromettent notre capacité de nous acquitter de notre mandat».

J'ai aussi copie de la lettre que M. Paul Racine, sous-ministre adjoint (politiques des communications) a fait parvenir à M. Tony Manara, le premier vice-président de la SRC, laquelle fait état du fait que le ministère des Communications s'apprête à charger un groupe de travail interne, composé de fonctionnaires, de réviser et de réduire l'ampleur du mandat de la SRC et des services qu'elle offre.

La question que je pose au ministre. . .

• (1500)

Mme le vice-président: À l'ordre, je vous prie! Ce ne serait que justice qu'on cesse de crier de part et d'autre de la Chambre pour permettre à la Présidence d'entendre ce qui se dit.

M. de Jong: Merci, madame la Présidente, de rappeler à certains députés le décorum qui est de rigueur à la Chambre des communes.

Le ministre va-t-il soumettre la question du mandat et du budget de la SRC au Comité permanent des communications et de la culture, où elle pourra être étudiée dans un climat d'ouverture et de participation, plutôt qu'à un comité de bureaucrates réunis à huis clos?

L'hon. Perrin Beatty (ministre des Communications): Madame la Présidente, je trouve cette question un peu étrange. Le député est membre de comités parlementaires. Il sait que les comités sont maîtres de leur emploi du temps et qu'ils peuvent étudier n'importe quelle question relevant de leur compétence.

Il va sans dire que, chaque fois qu'un rapport annuel ou un budget des dépenses est déposé, le Parlement a au moins la latitude de se pencher sur tout élément qui l'intéresse.

Est-il plus difficile pour la SRC de s'acquitter de son mandat en période de restriction? Bien sûr que c'est plus difficile. Le mandat de la SRC fait-il l'objet d'une révision? Bien sûr. Le député sait parfaitement que la SRC elle-même a entrepris une révision de son mandat et qu'elle prend en considération tout l'exercice de repositionnement dont il doit avoir entendu parler afin de s'assurer d'être en mesure de s'acquitter de ses responsabilités, en tant que diffuseur public, quand il s'agit de servir les Canadiens.

Le député n'est pas sans savoir non plus que les contribuables canadiens versent plus d'un milliard de dollars par année en subvention à la SRC à cette fin précise.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Communications. Bell Canada a indiqué au CRTC son intention d'aller de l'avant avec un nouveau service d'ap-